

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
--:-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
--:-

DECRET N°74-61 du 8 mars 1974

portant rectificatif à l'article 2 du décret
N°73-350 du 15 novembre 1973 nommant Mr Yacoub
Fred BARRA Secrétaire Général de la Commission
Nationale Dahoméenne pour l'UNESCO.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;

VU le Décret n° 72-279 du 26 Octobre 1972, portant formation du Gouvernement, et les décrets modificatifs subséquents ;

VU le Décret n° 72-290 du 9 Novembre 1972, déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République, et fixant les attributions des membres du Gouvernement, et le décret n° 73-17 du 19 Janvier 1973 qui l'a complété ;

VU le Décret n° 73-350 du 15 Novembre 1973, portant nomination de Mr Yacoub Fred BARRA en qualité de Secrétaire Général de la Commission Nationale Dahoméenne pour l'UNESCO ;

SUR Proposition du Ministre de l'Education Nationale, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.-- Les dispositions de l'article 2 du décret n° 73-350 du 15 Novembre 1973 susvisé sont rapportées et remplacées par celles ci-après :

Article 2 nouveau : Le présent décret abroge le décret n° 215/PR/SGG du 28 Juillet 1968 prend effet pour compter du 2 Septembre 1968 sauf en ce qui concerne l'effet financier qui court du 15 Novembre 1973 et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

.../...

ARTICLE 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 8 mars 1974

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Education Nationale,
de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Capitaine Vincent GUEZODJE

Capitaine Janvier ASSOGBA

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 MEN et ses services 10 Ministères 10 Commission Nationale Dahomienne pour l'UNESCO 4 DGP-DGAJL-INSAE 6 SPD 2 CNR 4 SGG 4 IAA-DCCT-IGF-CNI 4
Gde Chanc. 1 DB-CF-DC-Solde 4 Trésor 4 DGF 2 UNESCO-Paris 2 DGI 8 DGFP-DP 2
JORD 1